DLP 17-4-83189954

AVERTISSEMENTS AGRICOLES



Ministère de l'Agriculture
Service de la Protection des Végétaux
Chemin d'Artigues - 33150 CENON

Aquitaine Dordogne-Gironde-Landes-Lot&Garonne-Pyrénées Atlantiques

Abonnement annuel : 100 F

SPV

(56) 86.22.75

BULLETIN TECHNIQUE N° 16 - Mercredi 11 Mai 1983

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : A. GRAVAUD

Publication périodique
Inscription à la CPPAP n 524 AD
ISSN n 313244253.00016

Regisseur d'Avances et de recettes
Direction départementale de l'Agriculture
CCP BORDEAUX 6702.46X

VITICULTURE

MILDIOU

Les conditions climatiques du début de printemps (depuis la fin mars) sont très favorables à la préparation d'une attaque de mildiou et l'apparition des premières taches, d'une importance limitée, est susceptible de se produire au cours de la seconde décade de ce mois. Il est donc trop tôt pour intervenir spécifiquement contre ce parasite.

Dans le cadre du concours mildiou, mentionné dans le précédent bulletin, nous demandons instamment aux viticulteurs, de nous signaler la sortie éventuelle de ces premières taches.

BLACK-ROT

Compte tenu de l'importance des précipitations de ces derniers jours et de la pousse de la végétation, la protection est à renouveler dans les situations à risques (parcelles proches de vignes abandonnées ou parcelles attaquées l'année précédente).

Pour le choix des produits, se référer au bulletin n° 12. Comme pour le concours mildiou nous demandons aux viticulteurs de bien vouloir nous signaler la sortie des premières taches qui sont susceptibles d'apparaître dans les prochains jours.

OIDIUM

Se référer à notre précédent bulletin (n° 15).

VERS DE LA GRAPPE

Ayant débuté maintenant depuis une quinzaine de jours, le vol de tordeuses de la grappe se poursuit. En toutes régions il est trop tôt pour intervenir. Attendre un prochain bulletin.

ARBORICULTURE

TAVELURES DU POMMIER ET POIRIER - OIDIUM DU POMMIER

Maintenir la protection fongicide pour les raisons évoquées dans notre précédent bulletin.

CARPOCAPSE DES POMMES ET POIRES

Le premier vol débute faiblement dans les situations infestées ou les plus précoces. Il devrait s'accentuer au cours des prochains jours et se généraliser dès la prochaine période de beau temps.

P 526

.../...

Il conviendra dès lors d'appliquer le diflubenzuron (Dimilin) dans les vergers où cet insecticide a été retenu pour la lutte contre le carpocapse. Pour l'application des autres insecticides attendre un prochain avis.

CARPOCAPSE DES PRUNES

Le vol a débuté depuis la fin avril mais les conditions climatiques sont défavorables à l'activité sexuelle des papillons. En conséquence les pontes sont très faibles et il n'y a pas lieu pour le moment d'envisager un traitement.

PSYLLES DU POIRIER

Des adultes de printemps et quelques pontes sur les extrémités de pousses sont décelés dans certaines parcelles. Les infestations sont généralement faibles à très faibles.

La lutte contre les psylles en période de printemps et d'été doit s'envisager en tenant compte des auxiliaires (notamment punaises Anthocorides) :

1°) En présence d'une population importante d'auxiliaires celle-ci peut présenter une activité suffisante pour maintenir les psylles à un bas niveau d'infestation sans intervention chimique spécifique.
Dans ce cas il convient de préserver au mieux ces auxiliaires en s'abstenant d'employer tout insecticides pouvant leur nuire. La lutte contre le carpocapse sera réalisée de préférence avec le diflubenzuron (Dimilin) peu toxique pour les punaises et souvent freinateur du psylle.

Cette solution est envisageable dans notre région dans la plupart des parcelles non infestées par la tordeuse de la pelure (Adoxophyes orana = "capua") ou si ce ravageur est faiblement présent. En présence d'aggravation des infestations de cette tordeuse, il sera nécessaire de recourir à des traitements spécifiques en cours d'été qui pourront être néfastes aux auxiliaires.

2°) En présence d'une faible population d'auxiliaires soit en raison de la situation du verger soit de l'action de divers insecticides utilisés notamment vis à vis du carpocapse ou de la tordeuse de la pelure il convient de recourir à des traitements spécifiques contre le psylle si le seuil de 10 % de pousses infestées est atteint. Dans ce cas l'intervention sera réalisée lorsque la population comportera un maximum de larves jeunes (jaune orangé). Si l'on n'observe qu'une majorité d'oeufs différer l'application. Les insecticides utilisables, cités ci-dessous, sont relativement toxiques pour les auxiliaires déjà présents dans les vergers :

amitraze, cyperméthrine, deltaméthrine, fenvalérate, monocrotophos, perméthrine, phosmet.

BALANIN DES NOISETTES

Les populations de balanins restent très faibles dans les noiseraies de la région en raison des conditions climatiques peu favorables à la reprise d'activité des adultes.

En conséquence, il n'y a pas lieu de renouveler pour le moment la protection insecticide contre ce ravageur.

BACTERIOSE DU NOYER

Renouveler le traitement cuprique préconisé dans notre bulletin n° 12 du 19 avril.

GRANDES CULTURES

COLZA

La plupart des cultures sont parvenues au stade des premières siliques bosselées.

Sclérotinia

Dans les rotations favorables au Sclérotinia (colza, tournesol, légumineuses...) où des attaques ont pu être observées les années précédentes et où les colzas ont dépassé la floraison, les conditions sont actuellement favorables au développement de cette maladie.

Les apothécies issues de la germination des sclérotes, les organes de conservation de la maladie dans le sol, ont été observées depuis plusieurs jours à la Station d'Avertissements.

Pour cette maladie, les essais de lutte menés depuis 3 ans montrent :

- qu'il existe trois produits efficaces à la dose de 1,5 kg de produit commercial à l'hectare, le Ronilan et le Susmisclex avec 75 à 95 % d'efficacité contre 50 à 70 % pour le Rovral ou Kidan.
- les symptômes de maladie ne sont visibles que 15 jours à 1 mois après le déclenchement de l'attaque.
- seuls les traitements préventifs réalisés 15 jours avant ou au plus tard 2 à 3 jours après la période de mouillage qui a permis la contamination, sont efficaces.

Puceron cendré

Rappelons qu'une intervention ne se justifie que si l'on peut compter 2 colonies/m2 dans des parcelles non défleuries. Dans le cas de cultures parvenues aux toutes premières siliques bosselées, cette intervention peut être limitée aux bordures atteintes.

BLE TENDRE D'HIVER

L'épiaison est amorcée dans les parcelles les plus avancées. De façon générale, les parcelles semées avant le 10 novembre sont en plein gonflement. Les stades atteints ne permettent plus d'envisager une lutte efficace contre les maladies du pied.

L'attention se portera sur l'évolution des maladies du feuillage et plus particulièrement septorioses et rouille brune.

Septorioses : Présence généralisée : actuellement dans les parcelles du réseau de surveillance, pratiquement 100 % des feuilles n° 4 (à partir du sommet) sont atteintes et 30 % des feuilles n° 3 présentent des symptômes. Les conditions climatiques actuelles sont favorables à la progression de la maladie vers la feuille n° 2.

Rouille brune : Elle est fréquente dans toute la région, à l'exception du sud de la Dordogne, et les attaques sont localement fortes dans le sud du Lot et Garonne et autour de l'estuaire de la Gironde où même les feuilles n° 2 sont touchées.

Surveiller aussi l'oïdium (attaques localisées dans le Lot et Garonne, le nord de la Dordogne, le bassin de l'Adour) et détecter d'éventuels départs de rouille jaune dans les variétés sensibles car les conditions lui sont favorables.

.../...

P527

<u>Critères de traitement et de choix des produits</u> : Une intervention aux stades 9-10 n'est opportune que si les seuils ci-dessous sont atteints, en particulier dans le cas de parcelles n'ayant pas reçu de traitement. Il sera préférable, notamment pour les parcelles déjà traitées depuis moins d'un mois, <u>d'attendre le dégagement des épis ou la pleine épiaison pour intervenir</u> : un prochain bulletin fera le point sur les traitements d'épiaison (situation, seuils d'intervention, choix des produits).

En cas de décision de traitement, choisir les produits en fonction de <u>leur prix</u> (par rapport au rendement espéré et à l'efficacité-rémanence du fongicide) et de <u>leur spectre d'activité</u> (inventaire des maladies à combattre).

Stades du blé	Seuils de traitements conseillés : (fréquence en % de feuilles atteintes)		
	SEPTORIOSE	ROUILLE BRUNE	OIDIUM
- Stades 9 à 10 (gonflement) - ou parcelles non traitées depuis 1 mois (9 à 10.2)	F3 : 50 %, ou apparition sur F2 (abaisser à 40 % si autre maladie)	F3 : 75 % sur variété sensible ou 90 % sinon, ou apparition sur F2	F3 : 50 % abaisser à 40 % si autre maladie)
Stades 10.2 à 10.5 (épiaison)	F2 : 50 % abaisser à 30 % si climat favorable ou autre maladie)	F2 : 30 %	F2 : 50 % (abaisser à 40 % si autre maladie)

<u>ARBRES ET ARBUSTES</u>

Il est conseillé dans la mesure du possible de supprimer les arbres et arbustes morts dans les parcs, les jardins, les haies ainsi que sur les bords de routes et de chemins et dans les terrains vagues ou réservés à la construction.

Dans de nombreux cas, en effet, ces arbres ont subi des attaques qui ont conduit à leur dépérissement et <u>constituent encore des foyers d'infection</u>. C'est en particulier le cas des <u>ORMES</u> et <u>ORMEAUX</u> à partir desquels des insectes (coléoptères), les scolytes, vont envahir les arbres sains et transmettre la maladie de la <u>graphiose de l'orme</u>.

****

A TOUS NOS ABONNES

Des difficultés matérielles ainsi que des pannes de machines ont retardé l'expédition des derniers bulletins et ont entraîné des erreurs de mise sous enveloppe (bulletins incomplets, feuilles doubles, enveloppes vides). Nous prions nos abonnés qui en auraient souffert de vouloir bien nous excuser.

****